

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20250402

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Marolles-Lès-Saint-Calais en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, CHABILLANT Jean-Luc, DUPIN Christian, GAUTHIER Renaud, GUIBERT Aris, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. HUGUET Jean-Pierre, membre suppléant.
02 avril 2025	
Date d'affichage	
02 avril 2025	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 27	
Votants : 37	

Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à Mme DAVID Isabelle
M. CHÉRON Michel
M. FLAMENT Dominique
M. FOUCAULT Yves
M. GRÉMILLON Patrick donne pouvoir à Mme RENARD Candy
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora
M. LABURTHE-TOLRA Benjamin donne pouvoir à Mme LELONG Françoise
M. LACOCHE Jacques donne pouvoir à M. MARIAIS Jean-Pierre
M. LEBERT Philippe donne pouvoir à M. BORDEAU Christian
M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole
M. MORIN Sébastien
M. PARIS Hubert
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme BESNIER Claire donne pouvoir à Mme NELET Annie
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à M. PLUT Jean-Claude

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

BASE DE LOISIRS

Tarifs camping, groupe activité mini-golf/disc-golf, garage mort

Monsieur le Président présente les tarifs proposés par la commission tourisme-communication-culture et sport qui s'est réunie le 30 janvier 2025 pour le camping, le tarif groupe pour les nouvelles activités mini-golf et disc-golf installées et le tarif garage mort à la Base de Loisirs à Lavaré.

Tarif camping simplifié

	Tarif à la nuitée
Forfait emplacement 2 personnes avec véhicule * et électricité	20€
Forfait emplacement 1 personne avec véhicule* et électricité	16€
Personne supplémentaire -tous âges confondus-	3€

*voiture, caravane, van, camping car

1 emplacement comprend seulement la présence d'un véhicule

Ce qui a changé :

- Pas de supplément pour toile de tente en plus
- Pas de distinction entre les emplacements voiture ou camping car
- Electricité obligatoire
- Plus de distinction de tarifs entre les personnes de plus de 7 ans et les enfants...

Ajout tarif groupe activité mini-golf/ disc-golf

	30 minutes	1 heure
Tarif Groupe (centres de loisirs et écoles) -à partir de 10 matériels loués – tarif unitaire (trottinette/rollers/skateboard/vélo/mini-golf/disc-golf)		2€

Prix garage mort

Objectifs : Permettre aux centres de loisirs de laisser leur matériel entre deux camps le weekend ou installer la veille.

Proposition tarifaire : 5€ par jour

Les conditions :

- Être un centre de loisirs ou une association
- Prix spécial weekend ou installation la veille

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le tarif simplifié pour le camping, le tarif groupe pour les nouvelles activités mini-golf et disc-golf et le tarif garage mort à partir de la saison 2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 10 avril 2025

La secrétaire de séance,

Le Président,

Candy RENARD



Michel LEROY

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS